

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 mai 2016

## COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

L'an deux mille seize, le 19 mai 2016 à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame GUYON Marie-France, Maire.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 10 mai 2016.

Date d'affichage de la convocation : 10 mai 2016

**Présents** : Marie-France GUYON - Patrice JULIENNE - Denis JULIENNE - Annick BRILLANT - Laurent LECHAT - Joël LOUBEAU – Monique COCHET Christian MERCIER- Yves BOMPOIS

**Excusés** : Méлина BLOSSIER

donne pouvoir à madame Marie-France GUYON

Formant la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Denis JULIENNE est désigné secrétaire de séance.

Compte rendu de la précédente réunion : adopté.

Adoption de l'ordre du jour :

Madame le Maire propose d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

### **OBJET / Arrêt maladie Dominique Burin**

Madame le Maire

- Expose aux conseillers la situation de L'agent communal Dominique Burin actuellement En arrêt pour raison de santé et ce pour une durée minimum de 3 mois.
- Détaille les différentes tâches qu'il exécute au sein de la commune et
- Informe des démarches faites auprès des communes proches, afin de mettre à disposition de notre commune un agent pour assurer un service de remplacement minimum.

Des pistes sont envisagées, en attendant, le conseil municipal décide que les tâches urgentes soient réparties entre les conseillers.

### **Objet / Commission CCAS**

Madame le Maire rappelle que suite à la dissolution du CCAS, il faut créer une nouvelle commission au sein des conseillers afin de répondre aux éventuelles demandes des administrés en difficultés.

Il est convenu que les personnes déjà en place constitueraient cette commission, à savoir :

- Marie France Guyon
- Denis Julienne
- Joël Loubeau
- Christian Mercier.
- Annick Brillant

Et pour avis uniquement consultatif, les personnes extérieures faisant anciennement partie du CCAS Mesdames Menard, Guéranger et Poisson,

### **Objet /Aide financière**

Madame Le Maire fait part dans le cadre de l'objet précédant d'une demande sollicitée par une famille de notre commune, qui rencontre de grandes difficultés financières et ayant reçu une grosse facture d'énergie.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 mai 2016  
**COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF**

**Délibération 22/ 2016**

**Commission CCAS –Conseil**

Après délibération, les membres de la commission CCAS et l'ensemble des autres conseillers –

- décident à l'unanimité d'accorder une aide exceptionnelle de 100.00€

Versée à direct énergie

- Autorisent Madame le Maire à faire procéder au versement de cette somme.

**Objet / Commission Animation**

Dans le cadre « d'une mise en sommeil » du comité des fêtes de Montreuil le Chétif.

Madame Le Maire souhaite maintenir des manifestations dans la commune et propose de créer une Commission Animation

**Délibération 23/2016**

Après délibération

L'ensemble des conseillers municipaux décide de créer une Commission Animation

d'en être tous membres afin de pouvoir répondre présents en fonction des disponibilités de chacun.

Mr Denis Julienne est désigné coordinateur.

**Objet /Fusion des 3 communautés de communes**

Madame le Maire donne lecture à l'ensemble des membres du conseil municipal, de l'arrêté reçu dans le cadre du schéma départemental par Madame la Préfète de la Sarthe, Corinne Orzekowski, projet de périmètre relatif à la fusion des 3 communautés de communes : communauté de communes des Alpes Mancelles, communauté de communes du Pays Belmontais et communauté de communes des Portes du Maine Normand ,prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en vue de recueillir de son accord.

La lecture faite, le débat est animé et le constat identique à celui évoqué lors dernier conseil en date du 5 février 2016 dernier, c'est bien malgré nous que nous entrons dans cette grande communauté de communes.

**Délibération 24/2016**

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité en faveur de la fusion des 3 communautés de communes à savoir communauté de communes des Alpes Mancelles, communauté de communes du Pays Belmontais et communauté de communes des Portes du Maine Normand ,prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Objet / comptabilité –transfert voirie**

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la prise de compétence voirie par la communauté de commune des Alpes Mancelles, votée le 5 février 2016 –délibération 2016/03 et la modification des statuts s'y rapportant -délibération 2016/04 .

Afin de faciliter la comptabilité, il convient de fixer un montant dans le cadre de cette prise de compétence.

**Délibération 25/2016**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 mai 2016**  
**COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF**

Après délibération et après avoir voté à l'unanimité,  
le conseil municipal dans le cadre du transfert de compétence voirie, voté le 5 février 2016 (Délibération 2016/03) et la modifications des statuts s'y rapportant (délibération 2016/04)  
-Décide de mettre à disposition de la communauté de communes des Alpes Mancelles ayant organisé la prise de compétence et la modification des statuts, pour 1 € la voirie de la commune de Montreuil Le Chétif.  
-Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**Objet / Participation voyage scolaire**

Madame le Maire fait part d'une demande de participation de 50€ pour 2 enfants de la commune Scolarisés à l'école Notre Dame –Saint Joseph de Fresnay sur Sarthe participant à un voyage scolaire de 2 jours à st Léonard des Bois.

**Délibération 26/2016**

Après délibération le conseil municipal décide d'accorder une participation de 50<sup>e</sup> pour chacun des enfants  
-BURIN Erwan -5 le Bourgneuf -72130 Montreuil Le Chétif.  
-Marchand Océane – 8 Le Bourgneuf-72130 Montreuil Le Chétif.  
Charge Madame le Maire de faire procéder au règlement de ces sommes

La séance est levée à 23h30  
Le secrétaire de séance,  
Denis Julienne

Pour affichage le 23/05/2016  
Le Maire,  
Marie-France GUYON